

MAIRIE de la Garde

ARRONDISSEMENT de Genève

Le vingt quatre février — an mil huit cent quarante-deux, à deux heures du soir
 ACTE DE DÉCÈS de Marie Anne Riboly posthume
 décédé le jour même à six heures du matin, sans profession
 d'âge de sept ans, né à la Garde
 département de Vaucluse domicilié à la Garde
 fils de feu Jean François Riboly et de feu Schirée Bernaud

Sur la déclaration à moi faite par le sieur Jean Louis Mollon
 âgé de quarant-huit ans, profession de cultivateur domicilié à la Garde
 qui a dit être le père du défunt et par le sieur Simon
 âgé de quarant-huit ans, profession de vignerons
 domicilié à la Garde qui a dit être le père du défunt
 Et ont, les déclarants, signé
 Constaté, suivant la loi, par moi Louis Auguste Esnard, maire de la
 Commune de la Garde remplissant les fonctions d'Officier public; et
 lecture du présent acte a été donnée aux déclarants, après lecture faite du acte.

MAIRIE de la Garde

ARRONDISSEMENT de Genève

Le vingt sept février — an mil huit cent quarante-deux, à deux heures du soir
 ACTE DE DÉCÈS de Césaire Benoît
 le jour même à neuf heures du matin, sans profession
 d'âge de quatre vingt quatre ans, né à Genève
 département de Vaucluse domicilié à la Garde
 fils de feu Césaire Benoît et de feu Suzanne Bernes, tous en vie

Sur la déclaration à moi faite par le sieur Joseph Benoît
 âgé de quarant-huit ans, profession de cultivateur domicilié à la Garde
 qui a dit être le père du défunt et par le sieur Simon
 âgé de quarant-huit ans, profession de vignerons
 domicilié à la Garde qui a dit être le père du défunt
 Et ont, les déclarants, signé
 Constaté, suivant la loi, par moi Louis Auguste Esnard, maire de la
 Commune de la Garde remplissant les fonctions d'Officier public; et
 lecture du présent acte a été donnée aux déclarants, après lecture faite du acte.

N° 7
Esnard

MAIRIE de la Garde

ARRONDISSEMENT de Genève

Le vingt quatre février — an mil huit cent quarante-deux, à deux heures du soir
 ACTE DE DÉCÈS de Joseph Auguste Esnard
 décédé le jour même à huit heures du matin, sans profession
 d'âge de quatre ans, né à la Garde
 département de Vaucluse domicilié à la Garde
 fils de feu Auguste Esnard et de feu Marie Anne Bernes, tous en vie

Sur la déclaration à moi faite par le sieur Jean Louis Mollon
 âgé de quarant-huit ans, profession de cultivateur domicilié à la Garde
 qui a dit être le père du défunt et par le sieur Simon
 âgé de quarant-huit ans, profession de vignerons
 domicilié à la Garde qui a dit être le père du défunt
 Et ont, les déclarants, signé
 Constaté, suivant la loi, par moi Louis Auguste Esnard, maire de la
 Commune de la Garde remplissant les fonctions d'Officier public; et
 lecture du présent acte a été donnée aux déclarants, après lecture faite du acte.

MAIRIE de la Garde

ARRONDISSEMENT de Genève

Le vingt sept février — an mil huit cent quarante-deux, à deux heures du soir
 ACTE DE DÉCÈS de Joseph Auguste Esnard
 le jour même à huit heures du matin, sans profession
 d'âge de quatre ans, né à la Garde
 département de Vaucluse domicilié à la Garde
 fils de feu Auguste Esnard et de feu Marie Anne Bernes, tous en vie

Sur la déclaration à moi faite par le sieur Jean Louis Mollon
 âgé de quarant-huit ans, profession de cultivateur domicilié à la Garde
 qui a dit être le père du défunt et par le sieur Simon
 âgé de quarant-huit ans, profession de vignerons
 domicilié à la Garde qui a dit être le père du défunt
 Et ont, les déclarants, signé
 Constaté, suivant la loi, par moi Louis Auguste Esnard, maire de la
 Commune de la Garde remplissant les fonctions d'Officier public; et
 lecture du présent acte a été donnée aux déclarants, après lecture faite du acte.